

Depuis la présentation du projet de loi sur la pension des anciens militaires de la République et de l'empire, les députés sont visités chaque jour au Palais-Bourbon par les survivants de la vieille armée. Le général Lebretton a reçu hier, dans la salle des Pas-Perdus, quatre délégués de ces vieux braves dont le plus jeune avait 90 ans et le plus âgé 95.

Le général Meslin, député de Cherbourg, qui approche de cet âge, a été appelé avant-hier par deux vieux militaires qui avaient fait cent lieues pour être présentés à la commission des députés. Le général Meslin, étant indisposé, n'a pu leur donner cette satisfaction. M. Belmontet les a conduits au pied du marronnier du 20 mars, dans le jardin des Tuileries. (France)

On lit dans l'Argus : La ville de Soissons est transformée en camp militaire. Depuis quelque temps, notre pièce reçoit de nouveaux approvisionnements d'artillerie ; on rencontre dans nos rues des camions roulement chargés de grosses bombes, qui se dirigent vers l'arsenal Saint-Jean; toute la journée, on entend les bruits des fanfares des troupes qui passent, le son de la cloche qui annonce leur arrivée, le roulement des tambours du 15e de ligne qui se rend au tir de la plaine Maupas, et du haut des remparts les détonations des fusils Chassepot. Et la nuit, quel vacarme ! Nous n'avons même pas la nuit pour nous reposer : ce sont les trompettes qui sonnent le réveil pour les troupes qui partent, puis les tambours, puis les trompettes encore, puis enfin la musique tout entière précédant le régiment qui s'en va en jouant les plus bruyants morceaux de son répertoire.

Le 11 mars dernier, la police du Havre arrêtait sur le territoire d'Harfleury six personnes inculpées d'émission de fausse monnaie.

La veille, un individu de la même bande, pris en flagrant délit chez un épicer de la rue des Pincettes, s'était déguisé par un geste brusque de l'étreinte de l'appareil qui le conduisait au poste de sûreté et, aussi rapide qu'un vélocipède, il avait disparu dans le réseau des rues voisines de l'église Notre-Dame.

On vient de le retrouver, mais assez loin du Havre, à Avesnes, dans le département du Nord. Arrêté en vertu d'un mandat de M. le juge d'instruction du Havre il va revoir, mais sous bonne garde, le théâtre de ses exploits. Il se nomme François Carteginois.

On lit dans l'Evening-Standard du 20 : Un duel extraordinaire a eu lieu entre deux Indiens, à un mille de Saint-Helena. Plusieurs indiens étaient au repos, lorsque l'un d'eux, saisissant son revolver, se mit à en faire le plus grand éloge. Il vantait aussi son adresse. Un autre Indien trouva que cela dégénérait en bravade et lui déclara qu'il lui tiendrait bien tête. Celui qui venait de vanter son air de trouver que ces observations équivalaient à un défi, et il dit qu'il l'acceptait, laissant à l'adversaire l'usage de la carabine, puisqu'il se disait très exercé au tir de cette arme.

La proposition fut acceptée, et tout fut préparé pour un duel. Sur ce, vingt guerriers choisirent un terrain et marquèrent une distance de 40 pieds qui devait séparer les deux adversaires. Pendant ces préparatifs, les deux Indiens semblaient s'examiner avec une indifférence stoïque. La foule attendait en silence le dénouement.

Lorsque tout fut prêt les adversaires prirent position dos à dos, l'un armé de son revolver et l'autre de sa carabine ; un des indigènes avait été choisi pour présider le duel. Il prit position à quelque distance de la ligne du feu, puis brandit une lance ornée de peintures et de plumes deux ou trois fois au-dessus de sa tête, et il donna le terrible signal. A l'instant même les deux Indiens se retournèrent et tirèrent. Tous deux tombèrent ; l'un avait reçu le coup dans sa tête, l'autre dans le cœur.

On écrit d'Yssingaux au Palais : Une affaire très grave doit se plaider le 30 de ce mois devant le tribunal correctionnel d'Yssingaux. En voici les points les plus saillants : M. de M... (Haute-Loire), élu grâce au patronage de l'administration, en concurrence avec le procureur impérial du Puy, auquel le préfet fit donner par le ministre de la justice l'ordre de retirer sa candidature, M. de M... disons-nous, va être jugé sous la prévention d'escroquerie. On lui reproche d'avoir, depuis une vingtaine d'années, exploité plusieurs villages de l'arrondissement, en se faisant remettre des sommes variant entre 500, 600 et 800 fr. des jennes conscrites, sous la promesse de son concours et de l'emploi de son influence auprès du conseil de révision pour les faire exonérer. M. de M... avait une très grande position dans le canton de T..., où il habite un château au milieu d'un grand domaine. Il recevait chaque année le préfet et le conseil de révision à dîner. Cependant les rumeurs qui ont amené la poursuite étaient déjà parvenues aux oreilles de l'administration.

Il y a plus de six mois, on a arrêté pour ces faits un intendant de M. de M... appelé Lubin ; depuis il a été détenu préventivement. Pendant tout ce temps, M. de M... échappait à la prison préventive, grâce aux influences qui tenaient la poursuite en échec, jusqu'à ce que le Conseil d'Etat eût autorisé la poursuite.

Enfin, le Conseil d'Etat ayant donné son autorisation, M. de M... a été incarcéré il y a quinze jours et il va passer en jugement.

Cela n'empêche pas, à ce qu'il paraît, l'administration de conserver au présent les fonctions de maire et de conseiller général.

Chose incroyable mais certaine, le sous-préfet va presque chaque soir fumer et boire la bière dans la chambre qui a été donnée à M. de M... dans la prison d'Y..., et l'administration lui continue ainsi le patronage qu'elle lui a toujours accordé, malgré les plaintes et les poursuites judiciaires. Cette affaire sera pleine de révélateurs instructifs sur les procédés administratifs du prévenu. On entendra comme témoin un officier de gendarmerie qui avait donné ordre de laisser sans suite une plainte donnée contre M. de M... par un conscrit exploité.

En Hongrie, on prépare une vaste prison sur la rive gauche du Danube, ou plutôt une maison de campagne fort agréable, avec un superbe jardin et un panorama ravissant, pour MM. les journalistes qui seraient obligés par la loi à faire quelques mois de villégiature. L'hospitalité sera donnée gratis et aux frais du gouvernement. Voilà du moins un progrès bien entendu. Il n'y a que des Magyars pour faire grandement les choses. Avis aux amateurs de villégiature forcée.

Judi matin, il y a eu à Kensington, un orage accompagné de tonnerre et de pluie ; à deux heures et demie il se produisit un éclair très-vif. A ce moment, le constable Charles Forfit éprouva une vive douleur dans les yeux et s'aperçut qu'il ne voyait plus. Le malheureux avait été frappé de la foudre et l'on reconnut qu'il était devenu aveugle.

Le Calino final de Paris comique est assez bête pour être recueilli. Le maire de son village invite M. Calino, instituteur, à prendre un verre de vin. Il fait si chaud !

Eh bien ! qu'en pensez-vous ? demanda le maire en faisant clapper sa langue, n'est-ce pas un nectar ?

Monsieur le maire, répond Calino avec gravité, quand il s'agit de liqueur, on ne dit pas un hectare, on dit un hectolitre.

Le Journal de Joigny raconte un drame affreux. Le sieur Thibault Collinet procédait au curage d'une fosse. On l'entend tout à coup réclamer du secours. Son fils, jeune homme de dix-huit ans, descend précipitamment au moyen de l'échelle apposée dans le puits, saisit le corps de son père, le dresse contre l'échelle. Mais, bientôt suffoqué par les vapeurs asphyxiantes, il remonte en toute hâte pour reprendre un peu d'air pur, se passe une corde autour du corps et redescend aussitôt. Son pauvre père était retombé. Il le saisit de nouveau, le monte à moitié de l'échelle. Suffoqué encore, il lâche le corps inerte qu'il tenait embrassé, est lui-même remonté à l'aide de la corde qui l'attachait, ensuite déposé dans la cour, où il ne revint à la vie que longtemps après. Collinet père est perdu ! On entend ses derniers gémissements :

Personne n'ose descendre, car la mort est certaine. On se munit d'un croc de pêcheur. On l'accroche, on le hisse. Mais, ô fatalité ! l'autre jambe inerte, s'oppose à son passage par l'ouverture. Puis, chose terrible, les chairs se déchirent et le corps retombe une troisième fois. Le croc le reprend, l'amène au dehors. Hélas ! ce n'était plus qu'un cadavre.

Un assassinat, dit le Mémorial de la Loire, a été commis dans la nuit d'avant-hier, sur la grande route de Saint-Etienne à la Uouillouse. Le sieur X..., vouturier, marchand de vin, demeurant dans cette dernière localité, avait quitté St-Etienne à une heure très avancée pour rentrer dans son domicile.

A quatre heures et demie du matin, le cheval qui conduisait sa voiture s'est arrêté à la Fouillouse, à l'endroit où on le remisait d'habitude. Quelques personnes du voisinage, qui se trouvaient levées à ce moment, se sont aperçues que le sieur X... ne faisait aucun mouvement ; il était assis sur une balle et avait le corps soutenu par des cordes disposées sur sa voiture ; si bien qu'on pouvait le croire plongé dans un profond sommeil.

Mais, on s'approchant, on a reconnu qu'il avait reçu à la tête des coups qui lui avaient fait de terribles blessures. Il donnait encore cependant quelques signes de vie, et l'on s'est empressé de le transporter chez lui, mais il n'a pas tardé à y rendre le dernier soupir.

Ce malheureux a été frappé à l'aide d'un gros caillou que l'on a retrouvé au fond de la voiture. Les os du crâne étaient brisés.

Le vol a été le mobile de cet audacieux assassinat ; la victime avait été dévalisée de tout son argent ; le meurtrier ou les meurtriers n'avaient laissé dans ses poches que des acquits-à-caution ou autres papiers du même genre, se rapportant à sa profession.

La justice informe.

On lit dans la Pall Mall-Gazette : Il peut être intéressant pour les personnes à l'imagination ardente qui élaborent d'ingénieux systèmes propres à leur procurer rapidement et facilement la richesse sans dépens des maisons de jeu d'Allemagne, de savoir la somme qu'ont empoché ces maisons pendant ces huit dernières années. Si l'on s'en rapporte au calcul de notre correspondant, le gain moyen à à Ems, Bade, Wiesbaden, Hombourg et Nauheim s'est élevé annuellement à la somme totale de 17 millions de francs.

C'est Hombourg, où l'on joue toute l'année, à l'exception des dimanches et fêtes, qui absorbe la plus grande part. Le simple zéro, à la roulette, donne à la banque la certitude de gagner un coup sur trente-sept. Le demi-refait au trente-et-quarante coûte encore plus aux joueurs. A Ems, où il y a le double zéro et le refait entier, l'avantage de la banque est par conséquent doublé.

Si l'on considère, d'une part, la différence qui existe entre le capital de la Banque, supérieur à celui de tout joueur, et la faculté qu'elle a de limiter son enjeu dans le but d'empêcher le système de doubler sa mise, qu'on appelle généralement martingale, on trouvera que l'avantage des banques sur les joueurs peut être évalué à 4 0/0.

Ce qui, au moyen d'une simple règle de trois, amène à cette conclusion évidente qu'on risque par an sur les tapis verts d'Allemagne 425 millions de francs, dont 17 millions de francs deviennent le proie de M. Blanc, Benzet et consorts.

Nous lisons dans le Monde : Les personnes qui se trouvaient avant-hier matin, à dix heures et demie, dans l'omnibus allant de la Bastille à la Madeleine ont été témoin d'une scène extrêmement touchante :

Deux femmes, dont la plus jeune pouvait avoir trente-cinq ans, se sont reconnuës tout à coup pour être deux sœurs et se sont jetés dans les bras l'une de l'autre en versant des larmes de joie. Il paraît qu'elles ne s'étaient pas vues depuis quinze ans. Ce qui a contribué à donner à cette rencontre un caractère touchant, c'est que les deux femmes portaient l'habit de sœur de charité.

Le sieur Joseph H..., demeurant rue Allain-Charrier, a trouvé avant-hier, sur la berge du quai Montebello, parmi les débris provenant de l'explosion de la place de Sorbonne, une partie du corps humain.

Ces restes, appartenant à l'une des victimes de ce déplorable événement, ont été portés au poste de la Mairie, à la disposition de M. Barbet, commissaire de police du quartier.

Voici un poisson d'avril des plus singuliers, raconté par le Gaulois, et qui n'est tout bonnement que la reproduction d'un fait qui s'est passé sous la Restauration :

Vous savez s'il passe du monde rue Montmartre du côté de la rue d'Aboukir.

Or, ce matin, un monsieur que nous ne nommerons pas — et pour cause — était arrêté en cet endroit, une équerre à la main et prenant des notes.

« Le bourgeois radieux : — Comment donc, mais avec plaisir ! — Très bien, donnez-vous la peine de prendre cette ficelle et ne bougez sous aucun prétexte.

« Puis, soulevant son équerre, le faux ingénieur traverse le trottoir en déroulant la ficelle dont le bout reste entre les mains du bourgeois ; après quoi il disparaît dans la rue d'Aboukir.

« Le bourgeois heureux d'être pour quelque chose dans les combinaisons de M. Hautsmann, ne bouge pas. La circulation est interrompue, les voitures s'arrêtent, un encombrement indescriptible se produit : Des sergents de ville s'adressent au bourgeois pour avoir des explications.

« Service de la ville, répond-il. — Mais vous n'êtes pas ingénieur ? — Non, l'ingénieur est à l'autre bout.

« On traverse la rue et la ficelle est attachée à la porte d'un marchand de vins de la rue d'Aboukir.

« Le bourgeois est conduit au poste.

### Menus propos

Le Chassepot est décidément enfoncé. Nous avons des députés qui expédient seize amendements à la minute. Les séances du Corps législatif ressemblent à des feux de peloton.

Les amendements passent et traversent la tribune, et l'on n'a pas le temps de les voir. Ils se succèdent, ils filent. Quelqu'un les annonce d'abord ; ils arrivent avec la rapidité de la foudre, et l'instant d'après ils se perdent à l'horizon. On dirait des convois de chemins de fer. Un bruit s'élevé tout à coup. M. Rouher souffle. M. Glais-Bizoin siffle. Chuch ! chuch ! Pas ! pas ! — Puis on n'entend plus rien. C'est un amendement-exprès qui vient passer.

Quand un député on arrête un au passage, il me semble voir l'amendement entrer dans une gare. L'huissier se promène au bas de la tribune en criant : — Jules Favre ! Vingt-cinq minutes d'arrêt !

Puis, au bout de quelque temps on entend la sonnette de M. Schneider. Ding ! Ding ! Ding !

L'huissier recommence : — Messieurs les députés en voiture ! M. Rouher souffle encore ; M. Glais-Bizoin siffle. Chuch ! chuch ! Pas ! Pas ! Et l'amendement repart, et on ne le voit plus, et il s'efface dans le brouillard bleuâtre qui mêle au loin la terre et le ciel.

Vers quel but se dirigent-ils, ces amendements ? vers quelle station ? On voit les idées qu'ils portent et les améliorations dont ils sont chargés ? Je crois qu'ils reviennent tout simplement à l'honorable qui les a lancés. Ces convois législatifs suivent un chemin de fer de ceinture qui, passant par les bureaux et la tribune, va de la poche gauche à la poche droite des signataires.

Tant de hâte s'explique. Le moment des élections approche. Chaque député veut soigner sa petite candidature. Chaque député veut s'occuper de ses affaires, et je m'étonne que personne n'ait proposé encore de faire faire celles du pays dans les prisons. (Figaro)

### COURS DE LA BOURSE.

Du 24 avril 1868.	
Cours de ce jour	Cours précédent
3 0/0 .. 74.35	3 0/0 .. 74.10
4 0/0 .. 101.05	4 0/0 .. 101.30

### FOIRE DE ROUBAIX GRAND CIRQUE

Marsillais Sous la direction de M. FRANCISCO aîné tous les soirs

### GRANDE REPRESENTATION

GRANDE PLACE. Direction de Mme CHEVRIER et de M. FAIMALI.

### Grande Ménagerie MILANAISE 10 Lions dressés

Tigre royal du Bengale, 22 animaux de différentes espèces, tels que Panthères, Léopards, Jaguars, etc., etc.

### Musée Julius Talrich

Statuaire Modelleur en cire de l'Académie de Paris, médaillé aux expositions universelles de Londres et de Paris, membre de plusieurs sociétés artistiques et scientifiques de France et d'Angleterre.

Les Dames et Demoiselles sont admises dans cette incomparable galerie.

### ANNONCES

Etudes de M<sup>rs</sup> TACQUET et COTTIGNY, Notaires à Roubaix.

### ROUBAIX. LIEU DIT LA BASSE-MAZURE A VENDRE

deux MAISONS

Et 15 ares 51 centiares DE FONDS & JARDIN

MISE-A-PRIX PROPOSÉE. 9,000 FR.

L'an 1868, le Mardi 27 avril à 3 heures de relevée, M<sup>rs</sup> TACQUET et M<sup>rs</sup> COTTIGNY procéderont en l'étude de M<sup>rs</sup> TACQUET, sise à Roubaix, rue Pauvrée, 32, même sur une seule enchère, à l'adjudication définitive dudit bien. 8,718.

Etude de M<sup>rs</sup> TACQUET, rue Pauvrée, 32, Roubaix.

demande des capitaux à placer moyennant sûretés hypothécaires. 8529

### A vendre de gré à gré

Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties sises à Roubaix. S'adresser à M<sup>rs</sup> TACQUET, notaire à Roubaix. 8458

### A VENDRE 700 fr. l'hectare

UNE PROPRIÉTÉ de 242 hectares environ TROIS FERMES

ensemble ou séparément PÊCHE & CHASSE à 2 heures et demie de Paris.

S'adresser, avant midi, à M<sup>rs</sup> PASCAL, notaire, rue Grenier-Saint-Lazare, N<sup>o</sup> 5, à Paris. 8,725.

ROUBAIX, rue Pellart, n<sup>o</sup> 25.

### VENTE par suite de la faillite Frémont, de tout un beau Mobilier

de Maison et de Magasin Belle Voiture de marchand-détailleur

Vins, Lits et Literies une grande quantité d'étoffes telles que : coton-écru, madapolam, cotonnade, flanelle, drap, mérinos, etc., belles couvertures en laine blanche.

Le mardi 27 avril 1868, 9 heures du matin et 2 heures de relevée, Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente à la requête de M. Léon DETREZ, syndic de la dite faillite. 8745

### Roubaix QUAI DE WATRELOS, 21. VENTE

Pour cause de cessation de commerce DE CHARBON

### 3 CHARRETTES

en bon état et de 2 forts CHEVAUX avec leurs harnais.

Le jeudi 29 avril 1868, 2 heures et demie de l'après-midi, M<sup>rs</sup> ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente. 8752

### A vendre ou à louer

Un vaste Atelier d'une contenance de 40 ares environ, avec maison d'habitation. S'adresser rue du Moulin, 25, à Roubaix. 8,734.

### Appareil pour composition d'échantillons.

Cet appareil offre un grand avantage pour les fabricants, comme pour les dessinateurs. On voit d'avance les effets que feront les positions ou couleurs dans la merchandise ; donc, il y a économie de temps, de matières et de beaucoup de peines. S'adresser pour les renseignements chez Ch. Sempell, rue de l'Alma, 28. 8746

### A Louer un tissage mécanique en activité

composé de : 22 métiers double largeur 95 simple avec Jacquards, mécaniques d'armure, atelier de mécanicien, rechanges de toute nature ; — Ourdisage, machines à dresser, à réunir, etc. S'adresser à M. Henri Mathon, Roubaix. 8683

### A vendre de suite

à des conditions très avantageuses, en deux lots ou par machines séparées, un Matériel complet de Peignage

de laines fines en parfait état d'entretien, composé de : 5 Calandres pour dégraissage, 12 Cardes grand modèle avec machine à bobiner derrière, garnies de leurs rubans, 4 Etrépages double effet à 4 bobines, 2 Lissesuses Kocklin, 4 Métiers à bobiner, 16 Peigneuses Schlumberger, 4 Réunisseuses id. petit mobilier de service, transmissions, poulies, etc.

1 Machine à vapeur de 16 chevaux à détente variable. 900,000 aiguilles pour peigneuses. 534 mètres rubans de cardes neufs. S'adresser pour voir et traiter : chez M. Frédéric DAVIN, 25, rue Albouy, à Paris, le matin de 8 à 9 heures, et de midi à 1 heure. 8733

### Maison à louer

Belle maison nouvellement restaurée à louer présentement, rue Saint-Jehan, 10, à usage d'employé ou de rentier. (Loyer modéré). S'adresser Grand-Rue, 16. 8576

### Maisons de rentiers ou d'employés

Quatre maisons de rentiers fraîchement décorées à louer présentement, rue du Havre, entre les rues du Moulin et de la Promenade. — Prix modérés. S'adresser, pour les visiter, rue de Lille, 17. 8656

### TERRAIN A VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de